

**DELIBERATION DU DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT APPROBATION DU PROJET DE CONTRAT D'OBJECTIFS, DE MOYENS ET DE PERFORMANCE (COMP)**

Membres présents : Mathias BERNARD (Président UCA) ; Patrice MALFREYT (Institut des sciences) ; Pierre MATHIEU (Institut des Lettres Langues Sciences humaines et sociales) ; Christine BERTRAND (Institut Droit Economie Management) ; Jean-Marc LOBACCARO (Institut Sciences de la vie santé agronomie environnement) ; Anne FOGLI (Premier VP) ; Thierry MARTIN-LASSAGNE (Représentant du monde socio-économique) ;

Absents, excusés : Éric AGBESSI (Institut de technologie) ; Sophie COMMEREUC (Directrice générale Clermont Auvergne INP) ; Mathis NAPIERALA (VP Etudiant) ; Françoise PEYRARD (VP Formation) ; Vanessa PREVOT (VP Recherche) ;

Membres avec voix consultative : François PAQUIS, Directeur Général des Services (DGS) UCA ;

Invités permanents : Jérôme NORMAND (Cabinet) ;

Invités ponctuels : Bérangère FARGES (Directrice générale adjointe - Partenariats et Territoires) ; Katia IMBAUD (Institut de technologie) ;

LE DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 15 MAI 2023

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA du 17 décembre 2021 ;

PRESENTATION DU PROJET

La mise en place des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) répond à la volonté gouvernementale de renforcer l'articulation entre les stratégies des établissements d'enseignement supérieur et les politiques publiques, autour de 4 enjeux prioritaires : professionnalisation des formations, bien-être et réussite des étudiants, transition écologique, et dynamisation de la recherche et de l'innovation. Les COMP comporteront, en outre, un objectif visant à améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement, ainsi qu'un objectif lié à la stratégie propre de l'établissement.

L'UCA figure parmi les 34 établissements sélectionnés pour la première vague du dispositif, qui vise à octroyer des moyens complémentaires à ceux versés au titre de la subvention pour charge de service public (SCSP), et ce de manière pluriannuelle (3 ans au départ, avec une perspective d'alignement sur la durée des contrats d'établissement). En contrepartie, le ministère va veiller à ce que les actions menées s'inscrivent bien dans les 4 priorités de l'action publique énoncées par la circulaire, et vérifiera l'atteinte des objectifs fixés dans le contrat.

En termes financiers, on peut espérer une enveloppe de l'ordre de 2 M€ à 2,5 M€ annuels, soit environ 0,8% du montant de la SCSP. Toutefois, les délais sont très contraints, puisque le dossier est à rendre avant le 22 mai au ministère, et en amont auprès du recteur de région, qui doit proposer un accompagnement dans la démarche. Enfin, une réunion d'arbitrage en format très restreint aura lieu avec le ministère, le 8 juin prochain.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver à l'unanimité le projet de contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) figurant en annexe, pour transmission au recteur de région.

Membres en exercice : 12

Votes : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : DIRECTOIRE UCA
DELIBERATION 2023-05-15-02

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*



Annexe au Contrat pluriannuel 2021-2026 de l'EPE Université Clermont Auvergne

EPE Université Clermont Auvergne

Etablissements composantes*

Clermont Auvergne INP

**établissements-composantes sous tutelle exclusive du MESR ayant bénéficié de crédits DSG en 2022.*

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2023-2025

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par

Madame Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

d'une part

et

L'EPE Université Clermont Auvergne (UCA), représenté par

Monsieur Mathias BERNARD, président

d'autre part

Université Clermont Auvergne

Créée en 2017 suite à la fusion des deux Universités auvergnates, dotée en 2021 du statut d'établissement public expérimental afin de fédérer les écoles d'ingénieurs clermontoises au sein d'un établissement-composante « Clermont Auvergne INP » et de mettre en œuvre une gouvernance innovante et efficace, adaptée à l'ambition de l'ensemble des acteurs du site, l'Université Clermont Auvergne entend être une **Université territoriale d'excellence**, mobilisée autour d'une identité thématique : « **Concevoir des modèles de vie et de production durable** ».

Le projet stratégique de l'établissement, défini en articulation avec le contrat 2021-2026 signé avec l'Etat, a pour principaux objectifs de :

- **consolider la dynamique institutionnelle** enclenchée dès 2017, en pérennisant l'expérimentation en cours, en intégrant à mi-parcours du contrat l'Ecole nationale supérieure d'architecture et en renforçant l'intégration des différents acteurs du site d'enseignement supérieur et de recherche (organismes de recherche, établissements d'enseignement supérieur, établissements de santé, CROUS) à la gouvernance stratégique d'une Université qui porte la coordination territoriale ;
- **déployer l'identité thématique de l'UCA** (« Concevoir des modèles de vie et de production durable ») sur l'ensemble de ses missions (recherche et innovation, formation initiale et continue, vie de campus et stratégie territoriale), en lien avec l'affirmation de sa responsabilité sociétale, afin d'accompagner l'effort national engagé pour anticiper et accélérer la transition écologique pour un développement soutenable, dans ces différents aspects ;
- **renforcer la contribution de l'UCA** au développement culturel, social et économique des territoires dans lesquelles elle est implantée, par la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de formation et de recherche largement ouverte à l'innovation et au dialogue science-société et par l'intensification de partenariats avec son environnement socio-économique dans toute sa diversité.

La réalisation de ce projet s'appuie sur l'ensemble des ressources mobilisées par l'Université, dans le cadre notamment d'un certain nombre de projets stratégiques pour lesquels une labellisation a été d'ores et déjà obtenue ou est en attente :

- **le projet « CAP 20-25 », labellisé I-SITE** en 2017 et pérennisé en 2022, permet de renforcer l'identité thématique de l'Université et de l'intégrer à une stratégie ambitieuse de visibilité et d'attractivité internationale, aussi bien dans le champ de la recherche (création de quatre Centres internationaux de recherche, interdisciplinaires et multi-acteurs) que dans celui de la formation et de la vie étudiante (*Learning centre*, programme Campus Auvergne) ;
- **le CPER 2021-2027**, qui permettra d'améliorer la performance énergétique et environnementale de campus majeurs dans le centre ville de Clermont-Ferrand et d'équipements emblématiques (station biologique de Besse, campus de Montluçon) et de financer des projets scientifiques structurants, en lien avec les axes de CAP 20-25 :
 - la labellisation pilote, à l'automne 2021, de l'UCA comme **Pôle universitaire d'innovation** qui permet à l'Université de jouer un rôle moteur dans la structuration de l'écosystème de l'innovation sur l'ensemble des territoires de l'académie de Clermont-Ferrand, en s'appuyant sur sa filiale *Clermont Auvergne Innovation*, en développant une offre de services lisible et adaptée en direction d'un tissu socio-économique aux attentes diversifiées et en s'ouvrant, dans le cadre de sa demande de renouvellement, à de nouveaux enjeux (intégrant notamment l'innovation sociale et la transition écologique) ;
 - la labellisation, toujours à l'automne 2021, du projet **Sciences avec et pour la société** de l'UCA, qui permet d'étendre et de diversifier les actions conduites depuis 2017 par le CCSTI porté par l'Université pour le compte de l'ensemble du site, avec une ouverture sur les sciences participatives ;
 - la réponse à divers appels à projets de **France 2030**, permettant de faire évoluer l'offre de formation de l'Université (SFRI, IDEES, Compétences et métiers d'avenir) et de se doter des moyens nécessaires à une présence plus forte dans les appels à projets internationaux (ASDESR) ;
 - le projet CAP REU-SITE+, déposé dans le cadre de **'AAP ExcellenceS**, qui vise à amplifier la dynamique de l'I-SITE pour intensifier les relations partenariales de l'Université avec le tissu des petites et moyennes entreprises, en répondant aux besoins de celles-ci dans le champ de l'innovation ouverte comme dans celui des formations.

Ce projet de COMP 2023-2025 articule les choix stratégiques majeurs de l'UCA avec les priorités définies par l'Etat, avec un accent particulier porté :

- au rôle majeur que doit jouer l'Université dans l'accompagnement et l'anticipation de la transition écologique et sociétale (volets 1 et 3), y compris dans une stratégie d'Université inclusive (volet 4) ;
- à la capacité de pilotage de l'EPE et de son établissement-composante sur les domaines clefs que représentent la RH et les systèmes d'information (volet 5) ;
- à une stratégie d'internationalisation, qui repose notamment sur l'acquisition d'équipements nécessaires à une recherche à visibilité internationale et sur la mise en œuvre d'une politique d'accueil ambitieuse (volets 2 et 6).

Clermont Auvergne INP

Clermont Auvergne INP est aujourd'hui un établissement membre du Groupe INP et l'institut d'ingénierie de l'Université Clermont Auvergne. A ce titre, l'établissement-composante concentre les forces en ingénierie de l'université Clermont Auvergne au sein d'un pôle fort et visible, au service du site.

Cette structuration est un choix affirmé et partagé, avec une volonté d'attractivité et de rayonnement renforcés. Clermont Auvergne INP se positionne comme un acteur, fortement contributeur et impliqué dans la gouvernance de l'EPE. L'établissement-composante porte la marque Université Clermont Auvergne et a pris des engagements forts dans le programme ISite CAP 20-25 et ses déclinaisons structurantes (SFRI, PUI, ADESR, SAPSAU, projet REU-SITE dans le cadre de l'AAP ExcellenceS). L'apport de Clermont Auvergne INP s'exprime également dans le portage de projets pour le compte de l'EPE et du site (notamment dans le cadre de l'AMI CMA avec un projet déposé, dédié à la transition appliquée aux mobilités durables, et un projet à venir sur les procédés durables).

Les 3 notes d'orientation stratégique, approuvées par le CA de Clermont Auvergne INP en juin 2022, en matière de formation, recherche et international, ont été élaborées sur la base du contrat quadriennal MESR, de son volet spécifique à l'établissement-composante et du CPOM signé avec l'UCA. Trois objectifs majeurs en ressortent :

- La définition d'une politique de formation commune aux écoles, du post-bac au doctorat, inscrivant l'innovation et la transformation pédagogique comme partie intégrante de la stratégie de l'établissement ;
- Le déploiement d'une stratégie globale et systématique d'internationalisation, comme axe de développement commun en décloisonnant formation et recherche ;
- Une plus-value en matière de recherche pluridisciplinaire au service des grands enjeux de l'ingénierie

Dans une Région qui se revendique « région des ingénieurs et techniciens », Clermont Auvergne INP affiche une stratégie de développement des formations d'ingénieurs et de diversification des voies d'accès. Avec plus de 30% de boursiers et une répartition hétérogène des femmes selon les champs disciplinaires au sein des formations, l'établissement affirme une politique volontariste pour l'égalité des chances et la promotion des métiers de l'industrie et du numérique auprès des jeunes femmes. Le développement de la formation tout au long de la vie dans toutes ses dimensions, au regard des attentes des entreprises, est notamment un chantier prioritaire.

La Prépa des INP est un marqueur du Groupe INP avec la volonté de mailler le territoire dans une logique de proximité. Porter une Prépa INP à Clermont-Ferrand dès la rentrée 2021, avec le soutien de l'EPE, est un acte d'engagement immédiat pour le Groupe INP et une contribution au rayonnement du Groupe, mais aussi du site universitaire. C'est l'opportunité d'attirer d'excellents bacheliers en complémentarité des cycles préparatoires existants et de préparer de futures ingénieures (40% de femmes au sein de La Prépa des INP).

Clermont Auvergne INP se positionne comme une passerelle entre monde socio-économique et laboratoires de recherche, vecteur de développement économique au travers d'actions en termes d'innovation, de recherche technologique et partenariale, de transfert de connaissances et de savoir-faire. L'appui sur la Fondation d'entreprises INP conforte les relations partenariales avec le monde économique et industriel avec l'ambition d'accompagner un développement économique durable du territoire.

Après deux années d'installation et de fonctionnement de Clermont Auvergne INP, il convient de consolider la structuration de ses fonctions centrales. Le « jalon 2023 » réaffirmera notre engagement pour une trajectoire commune et la période d'expérimentation est abordée selon une démarche d'amélioration continue. Un effort particulier est

réalisé pour renforcer la qualité du pilotage de Clermont Auvergne INP, l'adapter à son périmètre et ses missions d'établissement, en articulation pertinente avec l'Université Clermont Auvergne.

Politiques ministérielles

Volet 1 : Transition écologique et développement soutenable

Objectif : Réduire l'empreinte environnementale de l'EPE UCA et structurer sa recherche en sciences de la durabilité

Etablissements porteurs de l'objectif :

EPE Université Clermont Auvergne

Etablissement composante Clermont Auvergne INP

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

L'UCA est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche volontaire de développement durable, notamment via sa stratégie immobilière et sa démarche éco-campus. Celle-ci doit être poursuivie en prenant en compte au-delà de la rénovation des bâtiments et l'amélioration de leurs performances énergétiques, le cœur de métier de l'Université, c'est à dire la formation, la recherche et l'innovation. La réduction de l'empreinte environnementale de l'EPE UCA (empreinte carbone, gestion des déchets, gestion de l'eau, impact sur la biodiversité) sera guidée par un schéma directeur du développement durable élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'Université et des partenaires de celle-ci, qui sera voté au plus tard en décembre 2024. L'élaboration et le déploiement de ces compétences suppose d'intégrer à l'UCA de nouvelles compétences, soit par des apports externes, soit par un plan de formation ambitieux mis en place au cours de l'année 2023.

En parallèle de cette démarche, l'UCA, établissement pluridisciplinaire, souhaite promouvoir au niveau de ses activités de recherche, les sciences de la durabilité, en articulation avec les différentes initiatives nationales portées par les ONR, (l'IRD en particulier) et les structures UCA existantes (fédération des recherches en environnement, centre d'excellence Jean Monnet Erasme sur le développement durable, zone atelier territoires uranifères...). Il s'agit de créer une interface d'échange et de co-construction scientifique entre des disciplines telles que l'économie, le droit, les sciences sociales, les sciences de l'environnement et les sciences techniques pour aller vers la constitution d'un réseau transdisciplinaire incluant outre les chercheurs académiques, des citoyens, des industries, des gestionnaires de ressources et des collectivités territoriales, avec pour objectif de proposer les solutions innovantes de demain et d'accompagner les transitions vers la durabilité grâce à des actions d'expertise et d'aide à la décision.

Plan de financement

L'EPE UCA et l'INP réaliseront un bilan de gaz à effet de serre sur l'ensemble des scopes, et élaboreront un plan d'actions visant à réduire les émissions de 55% d'ici 2030, un bilan intermédiaire permettra de s'assurer de la trajectoire amorcée (74 k€). Pour atteindre ces objectifs, un plan de mobilité en trois phases sera réalisé : la première analysera la mobilité des sites de l'EPE UCA présents sur le territoire de Clermont Métropole, la seconde se focalisera sur la mobilité inter-sites (Clermont Métropole-sites territoriaux et entre sites territoriaux), et la dernière étudiera la mobilité des sites territoriaux (120 k€). Enfin, le recrutement d'un.e chef.fe de pôle (50 k€/an) et d'un.e chargé.e de projet permettra d'accompagner la réflexion, la concertation et la mise en place du schéma directeur du développement durable (70k€).

D'autre part, le renforcement de l'équipe d'ingénieurs énergéticiens, au sein de la Direction du patrimoine immobilier et de l'énergie (DPIE) de l'UCA doit permettre de mieux piloter la stratégie de l'établissement en matière d'optimisation de la performance énergétique de ses bâtiments et de ses activités. La fonction indispensable d'*energy manager*, en lien avec la stratégie immobilière et la politique DDRS de l'établissement, répond à deux principales missions : aide à l'élaboration de la stratégie énergétique et à son suivi, sous ses aspects technique, administratif et financier, et mise en œuvre opérationnelle au travers de projets dédiés à la sobriété énergétique (tels que la mise en place de panneaux photovoltaïques).

La mise en place du pôle scientifique sur la durabilité sera coordonnée par un ou une chef de projet (50 k€/an) qui sera en charge d'identifier et de mettre en relation les communautés concernées (10k€/an) et d'animer le pôle au niveau local en veillant aux interactions au niveau national et l'ouverture à l'international (15 k€/an). Les activités scientifiques transdisciplinaires seront conduites grâce en partie au recrutement de cinq chercheurs postdoctoraux (18 mois ; 400 k€) et devraient permettre à terme de i) positionner le site sur des financements nationaux (ANR, IRD, CNRS...) voire internationaux, ii) accroître notre pertinence vis-à-vis de l'offre de formation en sciences de la durabilité.

Indicateur / Jalons

Indicateur : diminution de l'empreinte carbone de l'EPE

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE Université Clermont Auvergne		-10 %	2026
Etablissement composante Clermont Auvergne INP		-10%	2026

Modalités de calcul de l'indicateur :

La valeur initiale sera celle résultant du bilan des émissions de gaz à effet de serre qui sera réalisé en 2023 sur les données de l'EPE 2022.

Jalons :

- Réalisation d'un bilan gaz à effet de serre pour l'EPE UCA et l'INP pour l'année 2022 (objectif fin 2023)
- Réalisation d'un plan de mobilité incluant l'établissement composante en 3 phases (fin 2023-2024-2025)
- Rédaction et mise en œuvre du schéma directeur du développement durable (objectif fin 2024)
- Mise en place d'un pôle clermontois sur les sciences de la durabilité.

	2023	2024	2025
EPE Université Clermont Auvergne	- BEGES - PDM métropolitain	- Vote SD DD&RS - PDM inter-sites - Pôle sciences de la durabilité	- Mise en œuvre du SD - PDM sites territoriaux
Etablissement composante Clermont Auvergne INP	- BEGES - PDM métropolitain	- Vote SD DD&RS	- Mise en œuvre du SD

	Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
EPE Université Clermont Auvergne	Fonct. 266 420 € MS : 920 000 €	11 000 000 €	Travaux de rénovation énergétique sur la période (financement CPER et fonds propres)
Etablissement composante Clermont Auvergne INP	Fonct. 13 580 €	40 000 €	Précédent DSG non totalement consommé
Total EPE	1 200 000 €	11 040 000 €	

Politiques ministérielles

Recherche et innovation

Objectif 2 : Acquisition d'équipements structurants adossée au cycle de la donnée

Etablissements porteurs de l'objectif :

EPE Université Clermont Auvergne

Etablissement-composante Clermont Auvergne INP

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

L'UCA porte l'ambition de promouvoir sur le site Clermont Auvergne en articulation étroite avec les organismes nationaux de recherche et les centres de soins du site, une recherche de qualité, identifiée et reconnue à l'échelle nationale et internationale sur un large spectre disciplinaire. Cette recherche se décline autour de cinq axes principaux : 1- Environnement, Agronomie et Territoires ; 2- Matériaux, Mobilités et systèmes complexes ; 3-Biologie, Technologie et santé ; 4- Développement humain et dynamique des sociétés ; 5-Mathématique et physique aux frontières de la connaissance. Les programmes d'investissement d'avenir (I-Site CAP 2025, SFRI CAP GS et IdÉES CAP ART) sont des leviers essentiels pour dynamiser le potentiel scientifique de l'UCA, accroître sa visibilité et pour créer un effet d'entraînement pour l'ensemble de l'établissement autour d'un thème identifiant « Concevoir des modèles de vie et de production durables ».

Dans le cadre de ce COMP 2023-2025, l'objectif recherche identifié vient contribuer à la stratégie de l'UCA de développement d'une **politique d'instrumentation** au meilleur niveau technologique et au service de l'excellence scientifique. Aussi une partie du financement sollicité visera à accompagner les communautés pour l'acquisition d'équipements scientifiques de pointe, positionnés et environnés au sein de plateformes ou de services communs, en complément des achats réalisés sur fonds propres, sur demandes formalisées dans le cadre du CPER 2021-2027 et via des dossiers FEDER ciblés sur la priorité 1 (Recherche, innovation, numérique, compétitivité et réindustrialisation). Ces équipements représentent un enjeu majeur pour la recherche actuelle et sont essentiels pour mener une recherche de qualité, contribuer à l'attractivité du site, et favoriser les partenariats tant au niveau académique qu'avec le monde socio-économique. Ils viendront compléter les Plateformes d'Assistance à la Recherche, aux Technologies et aux Entreprises (UCA Partner), service de l'UCA qui participe à la politique de développement de la recherche et assure aux entreprises l'accès à un parc technologique **mutualisé, performant et polyvalent**.

En adossement à ces acquisitions, une partie des moyens sera fléchée pour soutenir notre politique ambitieuse de développement de la science ouverte tout au long du **cycle de vie de la donnée** produite par le site clermontois. La mise en place d'un ensemble de règles et de mesures devra permettre de faciliter les usages et à terme de rendre les données scientifiques facilement découvrables, accessibles, interopérables et réutilisables (Fairisation). Les services proposés s'inscriront dans le cadre collaboratif du projet CINAURA qui fédère les mésocentres de la région Auvergne Rhône-Alpes mais aussi dans les initiatives nationales (ateliers de la données, Recherche.Data.Gouv) et internationales (European Open Science Cloud) pour ouvrir la science.

Plan de financement

Les équipements visés porteront sur :

- **L'axe Matériaux, Mobilités et systèmes complexes pour 2023** avec i) l'acquisition d'une fluorescence X de nouvelle génération, utilisant la dispersion de longueur d'onde, afin d'accéder de façon précise à la composition élémentaire d'échantillons de nature variée (solides, liquides) et qui sera installée sur la plateforme technologique de Clermont Auvergne INP, ii) remise à niveau d'un réacteur HVPE (Hydride Vapour Phase Epitaxy) (Ga,In)-(As,P):(Si,Zn) de 3 pouces unique en France et dédié à la synthèse de semi-conducteurs (As,P) (filière infra-rouge) liés au secteur d'activités des TIC (traitement de l'information et de la communication). Le CNRS (INSIS) s'impliquera également financièrement dans la rénovation de ce réacteur.

- **L'axe Environnement, Agronomie et Territoires pour 2024** avec i) la mise en place de six **mésocosmes** enceintes expérimentales permettant d'explorer la dynamique des écosystèmes en intégrant des communautés complexes, dans un environnement semi-contrôlé et modulable, qui intégreront une plateforme de mésocosmes aquatiques, localisée sur le campus des Cézeaux et cofinancé par le CPER 2021-2027 (Fénomènes), ii) l'accroissement des performances de la **Plateforme IntelEspace** (labellisée RnMSH) pour des mesures géomatique et de géographie environnementale grâce à l'acquisition d'un drone équipé d'un LiDAR (Light Detection & Ranging), d'un GPS Trimble R12 de précision

centimétrique en association avec une station de travail informatique équipée d'écrans 3D vision et du logiciel de traitement d'images Erdas Imagine.

- **L'axe Biologie, Technologie et santé en 2025** avec l'acquisition de dispositifs d'analyse de composition corporelle (**EchoMRI**) et d'imagerie ultrasonore à haute fréquence (**Echographe**) à des fins scientifiques, intégrés dans le pôle animaleries de l'UCA afin de contribuer à l'optimisation des procédures expérimentales chez l'animal. Ces équipements destinés à la recherche clermontoise en métabolisme, reproduction et cancérologie offriront la possibilité de réaliser des mesures aiguës ainsi que des suivis longitudinaux à l'aide de méthodes exploratoires non invasives, permettant à la fois de réduire le nombre d'animaux utilisés et de limiter la douleur chez l'animal. Ces équipements permettront de visualiser la structure des organes, la croissance des tumeurs et leur vascularisation ainsi que le développement embryonnaire en complément des taux de masse grasse, musculaire et hydrique dans le respect des nouvelles réglementations en France et en Europe.

- **Le cycle de vie de la donnée (2023-2024-2025)** : avec i) l'acquisition **d'équipements de stockage** permettant de développer des services HTC, Big Data ou de gestion de la donnée de recherche. Cette extension permettra notamment de déployer une offre de service de stockage au plus près des laboratoires pour la collecte des données de recherche et ii) le recrutement de **2 ressources humaines** (IE) au Mésocentre afin d'assurer d'une part l'accompagnement des projets de recherche dans l'utilisation des outils de gestions, partage et descriptions des données de la recherche (information des chercheurs sur les outils de dépôts des données de la recherche et des différents standards des métadonnées et participation au déploiement, au maintien et à l'évolution des services à la donnée) et d'autre part de pouvoir répondre aux besoins d'ouverture des données et faire évoluer l'offre de services existante (outils et processus de structuration des données).

Indicateur / Jalons

Indicateur : Nombre de projets ou analyses réalisés

Modalités de calcul de l'indicateur :

Nombre de projets accompagnés par les plateformes, par an

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE UCA	0	15	2025
Etablissement-composante INP	0	5	2025

	Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
EPE UCA	Inv. 1 050 000 € MS : 300 000 €	5 075 000 €	CPER recherche/Fonds propres Etablissement
Etablissement-composante INP	Inv. 150 000		
Total EPE	1 500 000 €		

Etablissements porteurs de l'objectif :

EPE Université Clermont Auvergne

Etablissement-composante Clermont Auvergne INP

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

Articulé avec les différents projets déposés par l'UCA dans le cadre de France 2030 (ExcellencES, Compétences et métiers d'avenir), ce volet du COMP vise à renforcer la place des intervenants du monde socio-économique dans le pilotage et la mise en œuvre d'un certain nombre de formations, afin de mieux prendre en compte – et même d'anticiper – l'évolution des compétences attendues des étudiants issus de filières différentes. Ce projet doit permettre d'élargir les partenariats et les modalités d'interaction de ces partenaires et des formations concernées afin de faire évoluer les formations et transformer les méthodes pédagogiques pour diplômer des étudiants qui seront en mesure de répondre aux besoins en compétences du monde socio-économique. Cet effort pourra également permettre de développer de la FTLV pour répondre aux besoins d'évolution des compétences des personnes déjà en emploi.

C'est pourquoi nos demandes ont pour objectif de renforcer des formations qui concernent soit des métiers d'avenir correspondant à des fiches de l'AAP « Compétences et Métiers d'Avenir » soit des métiers en tension identifiés par la DARES et France Stratégie.

L'ensemble des domaines et des types de formation de l'UCA sont impliqués, chaque institut bénéficiant de 2 ressources humaines à profil spécifique s'inscrivant dans cette démarche.

La demande concerne ainsi quatre types de formations :

1 – des Masters qui vont évoluer pour mieux répondre aux besoins de compétences des acteurs du monde socio-économiques ; ce volet s'inscrit dans la complémentarité des projets CMA en cours de préparation. Les Masters concernés sont les suivants : Master ingénierie nucléaire, Master Mathématiques appliquées, statistiques, bases de données, Masters de Droit, Master d'économie, Master Direction de projet ou d'établissement culturels, Master sciences de l'éducation.

2 – des formations paramédicales répondant aux besoins d'un secteur en tension : ouverture du Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste, DEUST en alternance préparateur en pharmacie (rentrée 2023).

3 – des BUT fortement ancrés dans les territoires, qui forment à des métiers en tension : Sciences de données à Aurillac et Informatique au Puy). Il s'agit ici d'accompagner la mise en place de la réforme et du BUT 3 pour des BUT qui n'offrent actuellement pas de Licence professionnelle et de favoriser leur ouverture en alternance.

Les personnes recrutées sur ces trois premiers types de formation seront majoritairement des PAST ou assimilés qui, de par leur statut, auront pour mission de tisser des liens plus étroits entre l'université et le milieu socio-économique. Ils assureront des enseignements dans ces formations, ils favoriseront la mise en place de nouveaux partenariats avec des acteurs du monde socio-économique et l'augmentation du nombre de stages ou de contrats d'alternance proposés aux étudiants, le nombre de sujets de projets tutorés. Ils faciliteront le recrutement d'intervenants professionnels de qualité et participeront à l'amélioration continue de la formation en nous aidant à mieux identifier les besoins en compétences afin de faire évoluer les contenus de formation, les pratiques d'apprentissage et d'évaluation dans le cadre de la démarche programme et de l'approche compétence.

Ce projet soutiendra ainsi à la fois la réussite du projet personnel et professionnel des étudiants et le développement des acteurs socio-économiques en favorisant la formation (FI ou FTLV) de professionnels ayant acquis les compétences nécessaires et recherchées.

4 – les formations d'ingénieurs (spécifique à Clermont Auvergne INP) afin de faciliter l'intégration de tous les publics
Le besoin d'ingénieurs en France pour soutenir sa réindustrialisation justifie des actions en amont, notamment concernant les classes préparatoires intégrées aux GE avec un objectif d'ouverture des voies d'accès et d'inclusivité. L'ouverture d'une Prépa des INP a été un acte fondateur de la mise en place d'INP à Clermont. Sa montée en puissance

nécessite un renfort en termes de potentiel enseignant (demande de 1 CDD enseignant déjà portée au précédent DSG de Clermont Auvergne INP). D'autre part, l'implication dans le programme INGE+ (associant l'institut de technologie) et la mise en place de la plateforme INP'Clusion pour faciliter l'intégration de tous les publics demande le support d'un ingénieur pédagogique.

Ces demandes s'inscrivent en complémentarité de projets d'évolution profonde de l'offre de formation :

- en lien avec l'AMI CMA : Recyclabilité, enseignement numérique, industries culturelles et créatives, procédés durables, nucléaire, cybersécurité...
- en lien avec la stratégie France 2030 pour l'électronique (projet de Master Microélectronique) ;
- en appui à des métiers en évolution (enjeux du développement durable en droit, financement de la transition écologique en économie, formation d'ingénieur à la transition écologique – cf. projet Excellences – CAP Réussite+) ;
- en appui à des métiers en tension (data scientifiques, métiers de la santé, ingénierie). D'autre part, la mise en place de la plateforme INP'Clusion pour faciliter l'intégration de tous les publics demande le support d'un ingénieur pédagogique.

Plan de financement

2 moyens RH par Institut (PAST à mi-temps ou 1 enseignant contractuel ou un ingénieur pédagogique contractuel) soit 12 ETP par an.

Indicateur / Jalons

Indicateur : Evolution du nombre d'étudiants dans La Prépa des INP (cf. Objectif 1 du contrat de CA INP : installer Clermont Auvergne INP comme l'apport fort et visible des forces en ingénierie au site universitaire et affirmer son ancrage au sein du Groupe INP)

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP		75	2025

Indicateur : nombre de projets CMA et assimilés déposés/ obtenus

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE Université Clermont Auvergne	1	4	2025
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP			

Jalon : nombre d'heures d'enseignements assurées par des intervenants professionnels dans les formations concernées.

	2023	2024	2025
EPE Université Clermont Auvergne		+ 10%	+ 15%
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP			

I

	Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
EPE Université Clermont Auvergne	MS : 1 170 000 €	6 300 000 €	Ressources propres : PAST ; moyens RH dédiés à la prépa INP
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP	MS : 330 000 €		
Total EPE	1 500 000	6 300 000 €	

Politiques ministérielles

Volet 4 : Bien-être et réussite des étudiants

Objectif 4 : Mieux accompagner les étudiantes et étudiants en situation de handicap dans tous les aspects de leur vie étudiante

Etablissements porteurs de l'objectif :

EPE Université Clermont Auvergne

Etablissement-composante Clermont Auvergne INP

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

La mise en œuvre de nouveaux modes d'accompagnement des étudiantes et étudiants en situation de handicap (ESH), mais aussi la sensibilisation au handicap de l'ensemble des personnels de l'UCA et l'amélioration de l'accessibilité des locaux figurent dans le thème 17 du Schéma directeur de la vie étudiante (actions « développer la sensibilisation et la formation au handicap » ; « améliorer l'accessibilité des locaux » ; « faciliter la participation à la vie étudiante »).

1. L'UCA s'est fortement investie depuis de nombreuses années dans l'accompagnement des ESH dans le cadre des enseignements, par l'intermédiaire de contrats étudiants (assistance pédagogique ; tutorat ; assistance à la prise de notes) et d'aménagements d'études. Cependant, l'accompagnement des ESH lourdement handicapés est perfectible lors des épreuves de contrôle des connaissances, notamment en contrôle continu ; des TP ; des sorties sur le terrain. Le recrutement d'un contractuel dans chacun des 6 instituts permettra de mettre en œuvre ces accompagnements complémentaires.

2. La nature du regard porté par les personnels sur les ESH est essentiel. Or, beaucoup d'enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS n'ont pas encore pu bénéficier d'une formation de sensibilisation au handicap, alors que le nombre d'ESH augmente sensiblement : 966 en 2021-2022, pour 625 en 2018-2019. Cet accroissement est dû à une acceptation plus facile du handicap par ceux qui le subissent et au travail accompli en faveur des élèves en situation de handicap dans l'enseignement primaire et secondaire.

L'UCA souhaite décliner, en lien avec la révision actuelle de son schéma directeur du handicap, un plan de sensibilisation aux handicaps pour ses étudiants et ses personnels (E, EC et BIATSS), élaboré en lien étroit avec le Service Université Handicap et le correspondant handicap de l'université. La déclinaison de ce plan sera assurée par un chargé de projets recruté en CDD pour deux ans.

3. L'ouverture du Learning Center interviendra en septembre 2024. Le bâtiment sera bien entendu accessible aux ESH, mais il faut aussi prendre en compte leurs besoins en termes de mobilier adapté. Pour ce faire, l'UCA sollicite une subvention pour l'acquisition de ce mobilier adapté aux ESH.

Plan de financement

1. 6 contractuels ESH cat. C : 540 000 € (pour 3 ans)

2a. Plan de sensibilisation aux handicaps (conception de capsules vidéo, d'un guide, d'un parcours ludique et d'actions de sensibilisation sur les 6 sites de l'UCA) : 145 000 € pour 3 ans

2b. Recrutement d'un chargé de projet pour la déclinaison du plan de sensibilisation sur l'ensemble du périmètre EPE UCA, CDD 2 ans : 65 000 €

3. Installation de mobilier adapté aux ESH dans le Learning Center (2024), la BU de sciences (2025) et la BU de santé (2026) : 300 000€ (pour 3 ans)

Indicateur / Jalons

Indicateur : nombre de personnels et étudiants ayant suivi une formation de sensibilisation au handicap

Modalités de calcul de l'indicateur :

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE Université Clermont Auvergne		+ 50%	2025
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP			

	Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
EPE Université Clermont Auvergne	Inv. 300 000 € Fonct. 145 000 € MS : 605 000 €	900 000 €	Ressources propres : moyens RH du SUH
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP			
Total EPE	1 050 000	900 000 €	

Volet 5 : Gestion et pilotage

Thématique : Améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement

Objectif 5-1 : Améliorer et renforcer le pilotage de la masse salariale : suivi de la masse salariale et soutenabilité de l'offre de formation

Objectif 5-2 : Mise en cohérence et interopérabilité des systèmes d'information (SI) dans un contexte de structuration de l'EPE avec deux établissements-composantes

Objectif 5-3 (spécifique établissement-composante) : Déployer la formation continue sous toutes ses formes

Etablissements porteurs de l'objectif :

EPE Université Clermont Auvergne

Etablissement-composante Clermont Auvergne INP

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

Objectif 5-1 : Le pilotage renforcé de la masse salariale (MS) nécessite le renfort de son organisation et de ses moyens techniques, et le pilotage de son offre de formation.

Le pilotage de la masse salariale représente 80% du budget de l'établissement dans un contexte de structuration politique et administrative. En effet, l'EPE UCA est amenée, en interne, à réfléchir à une organisation cible intégrant un nouvel échelon administratif, les instituts ; en externe, à intégrer deux autres établissements. Ces nouvelles modalités de Fonct. se construisent tout en poursuivant une activité classique, qui implique la mise en œuvre de nombreuses réformes nationales. Ces éléments sont des facteurs qui augmentent le niveau de risque, ce qui conduit l'établissement à engager un plan d'actions visant d'une part, à fiabiliser le pilotage de sa masse salariale (objet de la demande), mais également à augmenter sa proposition de valeur.

Amélioration de l'organisation du pilotage de la MS :

En matière organisationnelle, le pilotage de la MS relève actuellement de la DRH et de plusieurs autres services dont le service d'appui, du pilotage et du contrôle de gestion (SAPCG) et la direction du budget et des finances (DBF).

Tout d'abord, Le processus de pilotage de la MS implique de travailler finement sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (**GPEC**) avec un suivi des emplois couplé à une étude des métiers. En l'espèce, la cartographie des emplois est un outil évolutif qui permet de suivre la structure d'emploi de l'organisation et de décompter *in fine* les emplois au titre des plafonds 1 et 2. Le travail sur les métiers est un travail prospectif et qualitatif qui prend en compte les évolutions socio-économiques, les conditions liées à l'employabilité, et les évolutions propres à la fonction publiques (statuts, rémunération, mobilité etc.). Il permet d'établir une cartographie économique des activités et une cartographie des emplois, des fonctions et des compétences. La combinaison de ces outils permet de maîtriser la masse salariale et de projeter une organisation-cible en fonction des orientations politiques de l'établissement. Ce volet qualitatif et préalable ou conjoint à tout pilotage d'une organisation n'est actuellement pas réalisé, en raison d'un manque de moyens humains. Ainsi, un recrutement d'un **chargé GPEC ASI est demandé**.

Par ailleurs, le pilotage MS dépend étroitement de la **politique de recrutement** de l'organisation et de sa capacité à la mettre en œuvre. Actuellement, l'UCA a un tableau récapitulatif des recrutements, mais qui ne fait pas l'objet d'une actualisation systématique et sans interfacement avec le SI RH en place (SIHAM). Il est demandé **d'investir dans un logiciel dédié au recrutement** interfacé avec le progiciel SIHAM, de manière à assurer le lien entre le recrutement et la gestion.

Par ailleurs, la cellule **qualité-SIRH** a pour mission de fiabiliser la donnée. Cela suppose de travailler en collaboration avec les services internes à la DRH (recrutement, gestion, pilote MS) et les services externes (dont le SAPCG et la DOSI). Actuellement, cette cellule constituée de quatre agents comprend la mise en place du contrôle interne lequel nécessite un travail important de formalisation dans un contexte où la DRH est en tension sur le volet RH. Ainsi, un **recrutement d'un ASI** est demandé pour organiser le binôme technico-fonctionnel entre la DRH et la DOSI.

De plus, la cellule **coordination de la paie** (constituée de deux agents) est particulièrement impliquée dans un contexte de réformes nationales successives (revalorisation du SMIC, augmentation du point d'indice etc...) auxquelles s'ajoutent des réformes liées à la politique interne de l'établissement. Par ailleurs, la réforme de la responsabilité fait peser un enjeu plus important sur l'ordonnateur. La demande est donc de renforcer cette cellule **par un agent technicien**.

Enfin, le **pilotage de la masse salariale** de l'UCA est rattaché à la DRH. La partie de la masse salariale consacrée aux suivis des appels à projets, et globalement au suivi de la MS financée, est suivi par un agent sous contrat, en lien direct

avec le SAPCG. Il est urgent de sécuriser le pilotage de la MS en **recrutant un IGE**, profil statisticien ou contrôleur de gestion afin d'assurer une suppléance sur l'intégralité du périmètre de cette fonction.

Renfort des moyens techniques liés au pilotage de la MS :

Le pilotage de la MS repose sur des tableaux Excel non automatisés et non interfacés avec le logiciel de GRH SIHAM. A court terme, il est proposé de sécuriser les outils existants avec un développement en interne par la DOSI. A moyen terme, nous nous orientons vers un **logiciel de recrutement interfacé avec SIHAM, et vers un logiciel de pilotage de la MS** (ex : SIHAM PMS, ou le logiciel Adelyce). Ces propositions doivent être pensées et intégrées dans l'économie générale des SI de l'établissement EPE et ses établissements composantes.

Pilotage de l'offre de formation :

L'UCA souhaite anticiper et mieux cadrer le **suivi de son offre de formation**, face au constat d'une augmentation très forte de sa masse salariale en lien avec l'augmentation des heures complémentaires saisies dans les SI de l'établissement. L'enjeu est de passer d'une logique de constatation à une logique d'anticipation. A cette fin, l'UCA a besoin de renforcer le pilotage de la soutenabilité de son offre de formation en travaillant à i) des fiches de caractérisation par formation et un dialogue de gestion avec chaque composante, qui permettent des arbitrages en matière de dotation en heures d'enseignement au plus près des besoins sur la base d'un constat partagé, ii) la mise en place de nouveaux outils de gestion (notamment ADE SOFT) permettant un travail de suivi plus précis préalable aux dialogues avec les composantes, et iii) l'analyse des processus et du contrôle interne. Ces ambitions nécessitent un emploi de contrôleur de gestion placé au sein de la direction métier (DF) et travaillant en complémentarité avec le SAPCG dans une optique de maîtrise des coûts de la MS de l'établissement : demande d'un **recrutement d'un IGE** sur ces missions.

Objectif 5-2 : la mise en cohérence et l'interopérabilité des SI à l'échelle de l'EPE

L'UCA, en sa qualité d'établissement expérimental, doit intégrer le fonctionnement de deux établissements : Clermont Auvergne INP et l'ENSACF. Cette double intégration nécessite l'interopérabilité des systèmes d'information entre eux, tout en prenant en compte les spécificités fonctionnelles et les contraintes techniques associées. Un exemple de d'outil en cours de déploiement à l'échelle de l'EPE et coconstruit par l'UCA est CAPLAB, permettant de fournir des données pour mieux suivre et piloter les activités de recherche. Par ailleurs, Clermont Auvergne INP intègre trois écoles qui disposent aujourd'hui chacune d'un SI et d'un fonctionnement spécifique. Le besoin est de poursuivre l'installation de services communs de Clermont Auvergne INP et de structurer une direction des SI 7de l'établissement composante, en articulation avec l'EPE et en associant l'ENSACF. Il s'agit d'une mission essentielle en vue de la sortie d'expérimentation. Le besoin est le recrutement d'un IGR pour trois ans qui fédérera et apportera un regard neuf sur une problématique complexe. Enfin, à l'échelle de l'EPE, le recrutement d'un IGR pour trois ans est également nécessaire afin de travailler à la mise en cohérence (dans un objectif idéal de convergence) de l'ensemble des SI des trois établissements. Un audit mené par un prestataire extérieur appuiera les travaux des chefs de projets recrutés (2 IGR). Au total sur cet objectif, le besoin est de 2 IGR et d'une prestation qui, après sondage de plusieurs sociétés, s'élèverait à 30 000 euros. Le plan d'actions devra ensuite être chiffré après l'audit.

Objectif 5-3 : Déployer la formation continue sous toutes ses formes

L'enjeu est de poursuivre l'installation de Clermont Auvergne INP en définissant un pilotage administratif centralisé, laissant l'ingénierie pédagogique en responsabilité dans les écoles. L'objectif est en premier lieu de structurer une organisation centralisée au sein de Clermont Auvergne INP pour gagner en efficacité. Ce travail s'inscrit dans la démarche Qualité en cours et la certification Qualiopi. Ce projet est structurant, fédérateur des forces et de nature à capitaliser sur les complémentarités des écoles, avec le développement d'une offre diversifiée formalisée (contrat de professionnalisation, apprentissage, FTLV, VAE).

Plan de financement

* Objectif 5-1 :

Besoins RH : 4 Cat A (200k€ par an) et 1 technicien (30k€/an), soit un total de 5 agents avec un coût total annuel de **230k€**, soit **690k€ sur 3 ans**. A l'issue de cette période et en raison même de la thématique, 4 agents seraient destinés à être pérennisés (3 agents Cat A et 1 agent Cat B). Ils seraient donc financés par l'établissement, soit par le

redéploiement de supports de postes actuellement occupés mais devenus vacants (départs à la retraite), soit feraient l'objet de créations autofinancées sur SCSP. Le chargé de GPEC pourrait voir sa mission s'arrêter à l'issue des trois ans.
Besoins financiers : le coût du logiciel de recrutement interfacé avec SIHAM et du logiciel de pilotage de la MS est estimé à **60k€** en année 1, puis **10k€** par an ensuite, soit un total de **80k€ sur 3 ans**.

*** Objectif 5-2 :**

Besoins RH : 2 Cat A, avec des contraintes fortes de recrutement (métiers en tension), expliquant la demande de **150k€/an** et **370k€ sur 3 ans**. Ces moyens ne sont pas amenés à être pérennes, mais à engager la démarche, en assurer la réalisation et accompagner le plan d'action. Il est nécessaire de souligner la difficulté à recruter au bon niveau qualitatif sur des métiers aujourd'hui identifiés comme en tension sur des expertises particulières (SI).

Besoins financiers : prestation sur un audit pour le travail sur l'interopérabilité des SI : 30k€ sur l'année 1, et le financement des mesures découlant du plan d'actions, estimées à 30k€ de Fonct. et 20k€ d'équipement par an, soit 80k€ en année 1 et 50k€ en années 2 et 3, soit un total de **180k€ sur 3 ans**.

*** Objectif 5-3 :**

Besoins RH : 1 IGE (50k€ / an). Il s'agit de reconduire sur 3 ans, le CDD financé dans le cadre du précédent DSG. Ces moyens ne sont pas amenés à être pérennes, mais à accompagner le plan d'action pour permettre d'autofinancer ce support administratif avec les recettes nouvelles liées à l'augmentation de chiffre d'affaire.

Indicateur / Jalons

Objectif 5-1 :

Jalon 1 : mise en place d'un logiciel de recrutement interfacé avec SIHAM en année 2

Jalon 2 : mise en place d'un logiciel de pilotage de la MS en année 2

Indicateur 1 : suivi de la MS financée et non financée sur SCSP, à compter de l'année 2

Objectif 5-2 :

Jalon 3 (cf jalon #17 du contrat d'établissement) : Elaboration et mise en œuvre d'un schéma directeur du numérique commun UCA, impliquant l'urbanisation des SI

Objectif 5-3 (cf jalon 5 du volet spécifique Clermont Auvergne INP du contrat d'établissement) : Nouvelle offre de formation continue au regard des besoins identifiés des entreprises et leurs mutations.

Modalités de calcul de l'indicateur :

Indicateur 1 UCA :

MS financée : MS financée sur SCSP

MS non financée : MS financée hors SCSP (ex : AAP, contrats recherche)

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE Université Clermont Auvergne	Indicateur 1 : MS financée/non financée actuellement non suivie	Suivi de 100% de la MS (financée / non financée)	3 ans
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP	Indicateur 4 du contrat : 303 contrats de professionnalisation et d'apprentissage	350	3 ans
	Indicateur 5 du contrat : 56 apprenants formés hors contrats de professionnalisation et d'apprentissage	350	3 ans

	Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
EPE Université Clermont Auvergne	Fonct. 260 000 € MS : 930 000 €	360 000 €	Ressources propres UCA : moyens RH dédiés au pilotage de la masse salariale

Etablissement-composante Clermont Auvergne INP	MS : 390 000 €		
Total EPE	1 580 000 €	360 000 €	

Volet 6 : Stratégie d'établissement

Thématique : Stratégie internationale

Objectif 6 : Renforcer l'internationalisation des formations et de la recherche et améliorer la politique d'accueil des chercheurs internationaux

Etablissements porteurs de l'objectif :

EPE Université Clermont Auvergne

Etablissement-composante Clermont Auvergne INP

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

L'Université Clermont Auvergne a fait le choix de redéfinir sa stratégie d'internationalisation afin de renforcer son attractivité et son rayonnement à l'étranger. Différents dispositifs de soutien aux mobilités entrantes et sortantes ont ainsi été pensés pour dynamiser les mobilités, mais il faut également repenser la politique d'accueil des chercheurs internationaux.

- Ainsi, les chercheurs internationaux sont accueillis soit dans le cadre d'échanges Erasmus ou bilatéraux, soit dans le cadre du programme de Conférenciers invités internationaux, soit dans le cadre des actions portées par les Centres Internationaux de Recherche, soit encore sur invitation des Unités de recherche. Mais, inviter les chercheurs ou enseignants-chercheurs internationaux à venir collaborer avec les équipes clermontoises ne suffit pas, il faut également les accueillir dans de bonnes conditions. A cet effet, le site clermontois dispose du Centre Euraxess, qui a pour vocation de faciliter le séjour des chercheurs étrangers en mission en Auvergne, dans les sites liés à l'Université Clermont Auvergne et établissements associés. Au sein du Centre Euraxess, qui est rattaché à la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie de l'UCA (DRIF), une seule personne est en charge de l'accompagnement des chercheurs internationaux. Depuis 2009, ce sont plus d'une centaine de chercheurs, ressortissants de plus de 20 États, auprès de 12 établissements du site qui ont été accompagnés. Mais de fait, avec la volonté de développer la dynamique d'internationalisation et un accueil personnalisé des chercheurs et de leur famille, cela n'est pas suffisant.

Aussi un projet prioritaire est la mise en place d'un **Welcome desk** ou guichet unique qui permettrait un accueil des chercheurs internationaux sur toute l'année, y compris pendant les périodes de congés universitaires. Ce projet inclut trois volets :

- Un volet « masse salariale » avec l'emploi de deux personnels pour compléter l'équipe EURAXESS et des contrats étudiants : cela permettrait une meilleure prise en charge des chercheurs et de leurs familles, une aide au niveau administrative, dans les relations avec la préfecture, le logement, le système de sécurité sociale, l'éducation pour les enfants...
- Un volet logistique/bâtiment afin qu'il y ait une unité de lieu : le bureau EURAXESS pourrait être utilement agrandi afin d'offrir des permanences d'accueil
- Un volet « prestations extérieures » en appui du Welcome Desk afin de traduire en anglais les documents contractuels que doivent signer les chercheurs internationaux et également les pages du site web afin de leur permettre de mieux préparer en amont leur mobilité.

- En outre, certains champs disciplinaires ont besoin d'un accompagnement plus spécifique pour renforcer l'internationalisation de leur recherche et diplômés. Est ainsi envisagé le **développement de l'incubateur de réseaux collaboratifs en Europe en SHS**. En effet, l'institut LLSHS a obtenu lors du DSG 2022 un budget de 50.000 euros permettant le lancement d'un incubateur de projets internationaux pour le périmètre de cet Institut. L'effet levier de ce dispositif est avéré : il a en effet permis de financer des actions d'initiation ou de consolidation de réseaux internationaux via des AAP internes de la MSH, de contribuer à la masse salariale nécessaire à l'ouverture d'un poste de traducteur d'articles scientifiques basé à la MSH et d'organiser une mission à Ioannina ayant pour objectif d'amplifier la place des SHS dans le projet d'université européenne.

Afin de maintenir et de développer ces acquis, il est envisagé d'élargir le périmètre de cet incubateur à l'Institut Droit, Economie, Management. Les Instituts LLSHS et DEM ambitionnent :

- de consolider et amplifier la place des SHS dans le projet d'université européenne en permettant le financement de mobilités chez les partenaires du consortium intéressés par les thématiques des sciences humaines et sociales, mais

aussi en favorisant les déplacements de collègues des universités partenaires à l'UCA afin de créer des synergies et de travailler sur des projets de pédagogie et de recherche communs

- de financer différents événements de type workshop, journée d'études, séminaire de recherche, rencontres doctorales

- de valoriser et de développer leurs dispositifs internationaux : doubles diplômes, partenariats, programmes de recherche commun etc.

Plan de financement

L'ensemble des actions pourront être rendu pérennes par l'octroi de financements complémentaires soit européens (AAP de la Commission européenne) ou nationaux (ASDESR).

Indicateur / Jalons

Indicateurs : Nombre de conférenciers internationaux invités dans les laboratoires et composantes

Nombre de projets européens obtenus

Jalon : création d'un *Welcome desk* unique à l'échelle du site (2024)

Modalités de calcul de l'indicateur :

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE Université Clermont Auvergne		+ 10%	1 an après mise en place du <i>Welcome desk</i>
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP			

	Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
EPE Université Clermont Auvergne	1. 050.000	90 000 € 180 000 €	Soutien demandé à Clermont Auvergne Métropole pour un moyen RH Ressources propres : moyens RH actuels du centre Euraxess
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP			
Total EPE	1 050 000	270 000 €	

Transition écologique et développement soutenable – TEDS

Objectif 1 : Réduire l’empreinte environnementale de l’EPE UCA et structurer sa recherche en sciences de la durabilité

Indicateur : diminution de l’empreinte carbone de l’EPE

Modalités de calcul de l’indicateur :

Diminution de l’empreinte carbone de l’EPE (la valeur initiale sera celle résultant du bilan des émissions de gaz à effet de serre qui sera réalisé en 2023 sur les données de l’EPE 2022).

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE Université Clermont Auvergne		-10 %	2026
Etablissement composante Clermont Auvergne INP		-10%	2026

Jalons : Réalisation d’un bilan gaz à effet de serre pour l’EPE UCA et l’INP pour l’année 2022 et d’un plan de mobilité incluant l’établissement composante. Rédaction et mise en œuvre du schéma directeur du développement durable

	2023	2024	2025
EPE UCA	- BEGES - PDM métropolitain	- Vote SD DD&RS - PDM inter-sites	- Mise en œuvre du SD - PDM sites territoriaux
Clermont Auvergne INP	- BEGES - PDM métropolitain	- Vote SD DD&RS	- Mise en œuvre du SD

Recherche et innovation

Objectif 2 : Acquisition d’équipements structurants adossée au cycle de la donnée

Indicateur : Nombre de projets ou analyses réalisés / Acquisition des équipements

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE UCA	0	15	2025
Etablissement-composante INP	0	5	2025

Métiers d’avenir – Métiers en tension

Objectif 3 : Renforcer l’articulation des formations avec leur environnement socio-économique

Indicateur 1 : Nombre de projets CMA et assimilés déposés/ obtenus

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE Université Clermont Auvergne	1	4	2025

Indicateur 2 : Installer Clermont Auvergne INP comme l’apport fort et visible des forces en ingénierie au site universitaire et affirmer son ancrage au sein du Groupe INP (Objectif 1 du contrat de CA INP) ; Evolution du nombre d’étudiants dans La Prépa des INP

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
Etablissement composante Clermont Auvergne INP		75	2025

Jalons : Nombre d’heures d’enseignements assurées par des intervenants professionnels dans les formations concernées.

	2023	2024	2025
EPE Université Clermont Auvergne		+ 10%	+ 15%
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP			

Bien-être et réussite des étudiants

Objectif 4 : Mieux accompagner les étudiantes et étudiants en situation de handicap dans tous les aspects de leur vie étudiante

Indicateur : Nombre de personnels et étudiants ayant suivi une formation de sensibilisation au handicap

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE Université Clermont Auvergne		+ 50%	2025

Pilotage

Objectif 5-1 : Améliorer et renforcer le pilotage de la masse salariale : suivi de la masse salariale et soutenabilité de l'offre de formation

Jalon 1 : mise en place d'un logiciel de recrutement interfacé avec SIHAM en année 2

Jalon 2 : mise en place d'un logiciel de pilotage de la MS en année 2

Indicateur 1 : suivi de la MS financée et non financée sur SCSP, à compter de l'année 2

Objectif 5-2 : Mise en cohérence et interopérabilité des systèmes d'information (SI) dans un contexte de structuration de l'EPE avec deux établissements-composantes

Jalon 3 (cf jalon #17 du contrat d'établissement) : Elaboration et mise en œuvre d'un schéma directeur du numérique commun UCA, impliquant l'urbanisation des SI

Objectif 5-3 (cf jalon 5 du volet spécifique Clermont Auvergne INP du contrat d'établissement) : Nouvelle offre de formation continue au regard des besoins identifiés des entreprises et leurs mutations.

Modalités de calcul de l'indicateur :

Indicateur 1 UCA :

MS financée : MS financée sur SCSP

MS non financée : MS financée hors SCSP (ex : AAP, contrats recherche)

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE Université Clermont Auvergne	Indicateur 1 : MS financée/non financée actuellement non suivie	Suivi de 100% de la MS (financée / non financée)	3 ans
Etablissement-composante Clermont Auvergne INP	Indicateur 4 du contrat : 303 contrats de professionnalisation et d'apprentissage	350	3 ans
	Indicateur 5 du contrat : 56 apprenants formés hors contrats de professionnalisation et d'apprentissage	350	3 ans

Stratégie propre à l'établissement

Objectif 6 : Renforcer l'internationalisation des formations et de la recherche et améliorer la politique d'accueil des chercheurs internationaux

Indicateurs : Nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs internationaux invités dans les laboratoires et composantes

Nombre de projets européens obtenus

Jalon : Création d'un *welcome desk* unique à l'échelle du site (2024)

	Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
EPE Université Clermont Auvergne		+ 10%	1 an après mise en place du <i>Welcome desk</i>

Annexe financière

EPE Université Clermont Auvergne		2023	2024	2025	Total
Objectif 1	Financement MESRI				1 186 420
	Cofinancement établissement				11 000 000
Objectif 2	Financement MESRI				1 350 000
	Cofinancement établissement				5 075 000
Objectif 3	Financement MESRI				1 170 000
	Cofinancement établissement				6 300 000
Objectif 4	Financement MESRI				1 050 000
	Cofinancement établissement				900 000
Objectif 5	Financement MESRI				1 190 000
	Cofinancement établissement				360 000
Objectif 6	Financement MESRI				1 050 000
	Cofinancement établissement				270 000
TOTAL COMP	Financement MESRI				6 996 420
	Cofinancement établissement				23 905 000

Etablissement composante A		2023	2024	2025	Total
Objectif 1	Financement MESRI				13 580
	Cofinancement établissement				40 000
Objectif 2	Financement MESRI				150 000
	Cofinancement établissement				
Objectif 3	Financement MESRI				330 000
	Cofinancement établissement				
Objectif 4	Financement MESRI				
	Cofinancement établissement				
Objectif 5	Financement MESRI				390 000
	Cofinancement établissement				
Objectif 6	Financement MESRI				
	Cofinancement établissement				
TOTAL COMP	Financement MESRI				883 580
	Cofinancement établissement				40 000

Total général		2023	2024	2025	Total
Objectif 1	Financements MESRI				1 200 000
	Cofinancements établissements				11 040 000
Objectif 2	Financements MESRI				1 500 000
	Cofinancements établissements				5 075 000
Objectif 3	Financements MESRI				1 500 000
	Cofinancements établissements				6 300 000
Objectif 4	Financements MESRI				1 050 000
	Cofinancements établissements				900 000
Objectif 5	Financements MESRI				1 580 000
	Cofinancements établissements				360 000
Objectif 6	Financements MESRI				1 050 000
	Cofinancements établissements				270 000
TOTAL COMP	Financements MESRI				7 880 000
	Cofinancements établissements				23 945 000

Fait à Paris, le XX/XX/2023

En présence de

**La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche**

Sylvie RETAILLEAU

**Le président de l'EPE
Université Clermont Auvergne**

Mathias BERNARD

La directrice générale de Clermont Auvergne INP

Sophie COMMEREUC